

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00006 Numéro SIREN : 328 668 090 Nom ou dénomination : SODICRAN
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2018 sous le numéro de dépôt B2018/013433

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE ANNECY

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/013433**
n° de gestion : **1984B00006**
n° SIREN : **328 668 090 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 16/11/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

SODICRAN - Société par actions simplifiée
60 Route DES CREUSES - Cran-Gevrier 74000 Annecy -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



759515

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS SODICRANDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 60 ROUTE DES CREUSES 74960 CRAN GEVRIERDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 2 8 6 6 8 0 9 0 0 0 0 1 7Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/03/2018

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	46 042
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains	AN	AO	173 615
	Constructions	AP	AQ	4 224 872
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 860 842
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	497 837
	Immobilisations en cours	AV	AW	2 290 157
	Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	841 878
	Prêts	BF	BG	10 795
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 010
TOTAL (II)		BJ	BK	6 629 595
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *			
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	28 774
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	3 426 771
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CRÉANCES			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	132
	Autres créances (3)	BZ	CA	3 432 850
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CE	6 965 499
	Disponibilités	CF	CG	2 564 068
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	112 505
	TOTAL (III)	CJ	CK	132
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	6 629 728
				26 081 550
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SODICRAN		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	11 550 007
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 128 052
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	13 722 059
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	128 981
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	128 981
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 856 472
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	74 011
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 196 675
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 453 339
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	564 531
	Autres dettes			EA	85 479
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	12 230 509	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	26 081 550	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	9 150 612
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	45 081	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SODICRAN</u>							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	63 875 169	FB		FC	63 875 169	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	1 206 271	FH		FI	1 206 271
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	65 081 440	FK		FL	65 081 440	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	60 937	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	209 372	
	Autres produits (1) (11)					FQ	144 665	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	65 496 415
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	52 021 433
Variation de stock (marchandises)*						FT	31 961	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	115 664	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(752)	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 885 795	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	853 890	
Salaires et traitements*						FY	3 908 154	
Charges sociales (10)						FZ	1 499 206	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*			GA	693 480	
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD					
Autres charges (12)			GE	6 297				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	62 015 131	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 481 284	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	13 893	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	48 871	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	62 765	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	30 326	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	30 326	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	32 439	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 513 723	

Désignation de l'entreprise <u>SAS SODICRAN</u>			Néant ☐			
			Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	16 312		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	100 108		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	19 200		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	135 620		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	11 169		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	17 379		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	128 981		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	157 530		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(21 909)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	698 363		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	665 398		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	65 694 801		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	63 566 748		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	2 128 052		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	12 273	
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	6 444	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	115 596	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	41 276	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
	Voir état annexe			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAS SODICRAN

[illegible]

Annexe



Règles et méthodes comptables

SAS SODICRAN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 26 081 550 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 128 053 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

La convention collective nationale applicable est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire du 12 juillet 2001.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 207 155 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de -3 858 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices



Règles et méthodes comptables

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 298		2 256	46 042
Immobilisations incorporelles	48 298		2 256	46 042
- Terrains	173 615			173 615
- Constructions sur sol propre	6 387 434			6 387 434
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 843 851	44 530		2 888 382
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 806 279	96 545		2 902 824
- Installations générales, agencements aménagements divers	201 691	66 435		268 126
- Matériel de transport	13 712			13 712
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	329 070	8 449		337 519
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	18 315	2 271 843		2 290 158
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	12 773 968	2 487 801		15 261 769
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	754 570	104 687	17 379	841 878
- Prêts et autres immobilisations financières	22 680		8 874	13 807
Immobilisations financières	777 250	104 687	26 253	855 685
ACTIF IMMOBILISE	13 599 516	2 592 488	28 508	16 163 496

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 298		2 256	46 042
Immobilisations incorporelles	48 298		2 256	46 042
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	2 646 123	285 164		2 931 288
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 121 222	172 363		1 293 585
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 649 150	211 693		1 860 843
- Installations générales, agencements aménagements divers	166 788	9 124		175 913
- Matériel de transport	13 712			13 712
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	293 077	15 136		308 213
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 890 072	693 481		6 583 553
ACTIF IMMOBILISE	5 938 370	693 481	2 256	6 629 595

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 576 476 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	10 796		10 796
Autres	3 011		3 011
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 313	17 313	
Autres	3 432 851	3 432 851	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	112 506	112 506	
Total	3 576 476	3 562 669	13 807
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	8 874		

Produits à recevoir

	Montant
Clients prdts non en	1 080
Prestations à recevoir	324 441
Ristournes à recevoir	244 921
Etat - produits à recevoir	45 028
Associés - intérêts à recevoir	6 444
Divers produits à recev.	400
Interets courus à recev.	56 901
Total	679 215

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	19 200	128 981	19 200		128 981
Total	19 200	128 981	19 200		128 981
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		128 981	19 200		

Reprise de la provision pour risque pour litige prud'hommes pour un montant de 19 200 €

Provision pour litige galec évalué à 128 891€.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 230 509 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	45 082	45 082		
- à plus de 1 an à l'origine	3 811 391	731 494	1 800 473	1 279 424
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	74 011	74 011		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 196 675	5 196 675		
Dettes fiscales et sociales	2 453 339	2 453 339		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	564 532	564 532		
Autres dettes (**)	85 479	85 479		
Produits constatés d'avance				
Total	12 230 509	9 150 612	1 800 473	1 279 424
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 452 079			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	535 874			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	3 811 391		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	3 811 391		

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Edf gaz n/parvenues	40 723
Achats a payer	264 823
Redevance a payer	537 240
Taxe poisson à payer	16 080
Sous traitance a payer	8 804
Entretien a payer	11 237
Frais d etudes a payer	14 274
Personnel interim.a payer	13 974
Honoraires a payer	41 933
Publicite à payer	6 379
Pub.longue duree a payer	3 781
Catalogues imprimes a payer	62 346
Pub.nation.galec a payer	21 244
Deplacement fap	1 957
Affranchissement a payer	861
Tpe à payer	12 909
Cotisations a payer	86 530
Fournisseurs d immos non parvenues	14 173
Droits d auteur a payer	2 006
Interets des emprunts	8 532
Service bancaire	5 427
Provision cp a payer	239 790
Salaires a payer	260 000
13e mois à payer	44 500
Participation salaries	222 545
Interessements	475 818
Formation continue a pay.	9 822
Partic. constr. a payer	20 200
Taxe apprentissage a pay.	5 832
Taxe handicapes a payer	24 693
Contrib.de solidarite	90 182
Taxe additionnelle	182 837
Charges soc./cp	83 927
Charges soc./13e mois	15 575
Charges soc./sal. prov.	104 000
Charges soc./réduction fillon	23 160
Taxe pub a payer	18 400
Cet à payer	180 048
Taxe fonciere a payer	34 100
Taxe vehic.ste a payer	1 600
Aut. taxes a payer	70
Total	3 212 331

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous-traitance d avance	374		
Location financ.d avance	3 285		
Location mat.d avance	1 328		
Maintenance avance	26 405		
Assurances d avance	25 357		
Assurance resp. civile	9 070		
Assurance auto d avance	1 435		
Assurance prime accident travail	3 352		
Documentation d avance	151		
Honoraires d avance	1 814		
Pub longue duree d avance	29 747		
Affranchissement d avance	1 112		
Telephone d avance	507		
Médecine du travail d avance	8 569		
Total	112 506		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	63 875 169		63 875 169
Produits des activités annexes	1 206 271		1 206 271
TOTAL	65 081 440		65 081 440

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 6 444 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	8 400	
Différences de caisses et lettrages	507	1 030
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	17 379	
Provision pour risques	128 981	
Régularisations clients et fournisseurs	1 750	15 282
Charges sur opérations de gestion	513	
Produits de cessions d'éléments d'actif		100 109
Reprise provision pour risques		19 200
TOTAL	157 530	135 621

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 128 053
+ Impôts sur les bénéfices	665 398
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 793 451
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 793 451

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	3 513 723	933 546	2 580 178
+ Résultat exceptionnel	-21 910	-31 770	9 861
- Participations des salariés	698 363	236 376	461 987
Résultat comptable	2 793 451	665 398	2 128 053
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 85 747 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	306 240
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	306 240
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	85 747
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2015, la société SAS SODICRAN est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS THELMADIS, 60 route de Creuses 74960 CRAN-GEVRIER.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration ;
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 166,5 personnes dont 1 apprenti et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	145	
Ouvriers		
Total	167	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisées.

Engagements financiers

Engagements donnés



Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	5 339 011
Avals et cautions	5 339 011
Engagements en matière de pensions	125 744
Engagements de crédit-bail mobilier	66 381
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total:	5 531 136
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				64 000	64 000
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				12 000	12 000
Amortissements				12 000	12 000
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				12 274	12 274
Redevances payées				12 274	12 274
A un an au plus				12 365	12 365
A plus d'un an et cinq ans au plus				41 216	41 216
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				53 581	53 581
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				12 800	12 800
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				12 800	12 800
Montant pris en charge dans l'exercice				12 274	12 274

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 125 744 euros

La société SODICRAN a souscrit auprès de la société AVIVA un contrat "Aviva Stratégie IFC". Le montant total d'indemnités de fin de carrière versé à l'assureur au titre de ce contrat est de 70 403€ au 01/01/2018

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement.



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

EXEMPLAIRE GREFFE

SODICRAN
SAS au capital de 40 000 Euros

60 Route des Creuses
CRAN GEVRIER
74960 ANNECY

328 668 090 RCS ANNECY

SIÈGE SOCIAL

LYON

Le Thelemos
12-15, quai du Commerce
C.P. 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 64 83 42

BUREAUX

PARIS

37, rue d'Amsterdam
75008 Paris
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 64 83 42

VALRÉAS

22, cours Jean Jaurès
BP 115
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97
Fax 04 90 35 37 17

VILLEFRANCHE s/SAÔNE

167, rue Charles Germain
9400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43
Fax 04 74 60 62 56

www.orial.fr



SAS SODICRAN
Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Mars 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2018

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODICRAN relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 12 septembre 2018

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs



 Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	46 042	46 042		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	173 615		173 615	173 615
Constructions	9 275 815	4 224 872	5 050 943	5 463 940
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 902 824	1 860 843	1 041 981	1 157 129
Autres immobilisations corporelles	619 357	497 838	121 519	70 896
Immobilisations corporelles en cours	2 290 158		2 290 158	18 315
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	841 878		841 878	754 570
Prêts	10 796		10 796	19 669
Autres immobilisations financières	3 011		3 011	3 011
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 163 496	6 629 595	9 533 901	7 661 146
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	28 774		28 774	28 022
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 426 771		3 426 771	3 290 637
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	17 313	133	17 180	11 106
Autres créances	3 432 851		3 432 851	3 363 428
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	6 965 499		6 965 499	7 012 410
Disponibilités	2 564 069		2 564 069	2 080 829
Charges constatées d'avance (3)	112 506		112 506	129 074
TOTAL ACTIF CIRCULANT	16 547 782	133	16 547 649	15 915 507
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	32 711 278	6 629 728	26 081 550	23 576 653
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



 Bilan passif

	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 550 007	11 918 572
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 128 053	2 148 936
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 722 060	14 111 508
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	128 981	19 200
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	128 981	19 200
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 856 473	1 893 103
Emprunts et dettes financières diverses (3)	74 011	73 248
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 196 675	4 757 799
Dettes fiscales et sociales	2 453 339	2 328 385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	564 532	289 886
Autres dettes	85 479	103 524
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	12 230 509	9 445 945
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	26 081 550	23 576 653
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 079 897	1 390 435
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 150 612	8 055 509
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	45 082	3 304
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	63 875 169	59 356 516
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 206 271	1 087 913
Chiffre d'affaires net	65 081 440	60 444 429
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	60 937	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	209 372	245 970
Autres produits	144 666	132 146
Total I	65 496 415	60 822 545
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	52 021 433	48 972 391
Variations de stock	31 961	-874 135
Achats de matières premières et autres approvisionnements	115 664	101 032
Variations de stock	-753	-14 279
Autres achats et charges externes (a)	2 885 795	2 612 852
Impôts, taxes et versements assimilés	853 891	849 033
Salaires et traitements	3 908 155	3 491 154
Charges sociales	1 499 206	1 393 836
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	693 481	530 507
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		168 095
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	6 297	3 164
Total II	62 015 131	57 233 650
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 481 284	3 588 895
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	13 893	10 016
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	48 872	64 707
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	62 765	74 723
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	30 326	12 252
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 001
Total VI	30 326	13 253
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	32 439	61 470
RESULTAT COURANT, avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 513 723	3 650 365



Compte de résultat (suite)

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	16 312	36 349
Sur opérations en capital	100 109	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	19 200	186 039
Total produits exceptionnels (VII)	135 621	222 388
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	11 170	112 557
Sur opérations en capital	17 379	5 554
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	128 981	
Total charges exceptionnelles (VIII)	157 530	118 111
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-21 910	104 277
Participation des salariés aux résultats (IX)	698 363	750 928
Impôts sur les bénéfices (X)	665 398	854 778
Total des produits (I+III+V+VII)	65 694 801	61 119 656
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	63 566 748	58 970 720
BENEFICE OU PERTE	2 128 053	2 148 936
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	12 274	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	6 444	6 796
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe



Règles et méthodes comptables

SAS SODICRAN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 26 081 550 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 128 053 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.





Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

La convention collective nationale applicable est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire du 12 juillet 2001.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 207 155 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de -3 858 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices





Règles et méthodes comptables

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 298		2 256	46 042
Immobilisations incorporelles	48 298		2 256	46 042
- Terrains	173 615			173 615
- Constructions sur sol propre	6 387 434			6 387 434
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 843 851	44 530		2 888 382
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 806 279	96 545		2 902 824
- Installations générales, agencements aménagements divers	201 691	66 435		268 126
- Matériel de transport	13 712			13 712
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	329 070	8 449		337 519
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	18 315	2 271 843		2 290 158
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	12 773 968	2 487 801		15 261 769
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	754 570	104 687	17 379	841 878
- Prêts et autres immobilisations financières	22 680		8 874	13 807
Immobilisations financières	777 250	104 687	26 253	855 685
ACTIF IMMOBILISE	13 599 516	2 592 488	28 508	16 163 496

Notes sur le bilan
Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 298		2 256	46 042
Immobilisations incorporelles	48 298		2 256	46 042
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	2 646 123	285 164		2 931 288
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 121 222	172 363		1 293 585
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 649 150	211 693		1 860 843
- Installations générales, agencements aménagements divers	166 788	9 124		175 913
- Matériel de transport	13 712			13 712
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	293 077	15 136		308 213
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 890 072	693 481		6 583 553
ACTIF IMMOBILISE	5 938 370	693 481	2 256	6 629 595



Notes sur le bilan
Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 576 476 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	10 796		10 796
Autres	3 011		3 011
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 313	17 313	
Autres	3 432 851	3 432 851	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	112 506	112 506	
Total	3 576 476	3 562 669	13 807
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	8 874		

Produits à recevoir

	Montant
Clients prdts non en	1 080
Prestations à recevoir	324 441
Ristournes à recevoir	244 921
Etat - produits à recevoir	45 028
Associés - intérêts à recevoir	6 444
Divers produits a recev.	400
Interets courus a recev.	56 901
Total	679 215



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	19 200	128 981	19 200		128 981
Total	19 200	128 981	19 200		128 981
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		128 981	19 200		

Reprise de la provision pour risque pour litige prud'hommes pour un montant de 19 200 €

Provision pour litige galec évalué à 128 981€.





Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 230 509 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	45 082	45 082		
- à plus de 1 an à l'origine	3 811 391	731 494	1 800 473	1 279 424
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	74 011	74 011		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 196 675	5 196 675		
Dettes fiscales et sociales	2 453 339	2 453 339		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	564 532	564 532		
Autres dettes (**)	85 479	85 479		
Produits constatés d'avance				
Total	12 230 509	9 150 612	1 800 473	1 279 424
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 452 079			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	535 874			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	3 811 391		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	3 811 391		



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Edf gaz n/parvenues	40 723
Achats a payer	264 823
Redevance a payer	537 240
Taxe poisson a payer	16 080
Sous traitance a payer	8 804
Entretien a payer	11 237
Frais d études a payer	14 274
Personnel interim.a payer	13 974
Honoraires a payer	41 933
Publicite a payer	6 379
Pub.longue duree a payer	3 781
Catalogues imprimes a payer	62 346
Pub.nation.galec a payer	21 244
Deplacement fap	1 957
Affranchissement a payer	861
Tpe a payer	12 909
Cotisations a payer	86 530
Fournisseurs d immos non parvenues	14 173
Droits d auteur a payer	2 006
Interets des emprunts	8 532
Service bancaire	5 427
Provision cp a payer	239 790
Salaires a payer	260 000
13e mois a payer	44 500
Participation salaries	222 545
Interesements	475 818
Formation continue a pay.	9 822
Partic. constr. a payer	20 200
Taxe apprentissage a pay.	5 832
Taxe handicapes a payer	24 693
Contrib.de solidarite	90 182
Taxe additionnelle	182 837
Charges soc./cp	83 927
Charges soc./13e mois	15 575
Charges soc./sal. prov.	104 000
Charges soc./réduction fillon	23 160
Taxe pub a payer	18 400
Cet a payer	180 048
Taxe fonciere a payer	34 100
Taxe vehic.ste a payer	1 600
Aut. taxes a payer	70
Total	3 212 331





Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous-traitance d avance	374		
Location financ.d avance	3 285		
Location mat.d avance	1 328		
Maintenance avance	26 405		
Assurances d avance	25 357		
Assurance resp. civile	9 070		
Assurance auto d avance	1 435		
Assurance prime accident travail	3 352		
Documentation d avance	151		
Honoraires d avance	1 814		
Pub longue duree d avance	29 747		
Affranchissement d avance	1 112		
Telephone d avance	507		
Médecine du travail d avance	8 569		
Total	112 506		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	63 875 169		63 875 169
Produits des activités annexes	1 206 271		1 206 271
TOTAL	65 081 440		65 081 440

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 6 444 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	- Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	8 400	
Différences de caisses et lettrages	507	1 030
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	17 379	
Provision pour risques	128 981	
Régularisations clients et fournisseurs	1 750	15 282
Charges sur opérations de gestion	513	
Produits de cessions d'éléments d'actif		100 109
Reprise provision pour risques		19 200
TOTAL	157 530	135 621

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 128 053
+ Impôts sur les bénéfices + Supplément d'impôt lié aux distributions - Créances d'impôt sur les bénéfices	665 398
Résultat avant impôt	2 793 451
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements Provision pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 793 451

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	3 513 723	933 546	2 580 178
+ Résultat exceptionnel	-21 910	-31 770	9 861
- Participations des salariés	698 363	236 376	461 987
Résultat comptable	2 793 451	665 398	2 128 053
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 85 747 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	306 240
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	306 240
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	85 747
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2015, la société SAS SODICRAN est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS THELMADIS, 60 route de Creuses 74960 CRAN-GEVRIER.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration ;
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 166,5 personnes dont 1 apprenti et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	145	
Ouvriers		
Total	167	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisées.

Engagements financiers

Engagements donnés



 Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	5 339 011
Avals et cautions	5 339 011
Engagements en matière de pensions	125 744
Engagements de crédit-bail mobilier	66 381
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	5 531 136
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				64 000	64 000
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				12 000	12 000
Amortissements				12 000	12 000
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				12 274	12 274
Redevances payées				12 274	12 274
A un an au plus				12 365	12 365
A plus d'un an et cinq ans au plus				41 216	41 216
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				53 581	53 581
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				12 800	12 800
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				12 800	12 800
Montant pris en charge dans l'exercice				12 274	12 274

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 125 744 euros

La société SODICRAN a souscrit auprès de la société AVIVA un contrat "Aviva Stratégie IFC". Le montant total d'indemnités de fin de carrière versé à l'assureur au titre de ce contrat est de 70 403€ au 01/01/2018

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement.



SODICRAN

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 40 000 Euros
Siège social : 60 Route de Creuses
74960 CRAN GEVRIER

R.C.S. : 328 668 090 RCS ANNECY
SIRET : 328 668 090 000 17

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 MARS 2018)

* Dividendes : 2 128 052,79 Euros

L'Assemblée Générale décide de procéder à une distribution de dividendes complémentaire, à hauteur de **1 231 947,21 Euros**, prélevés sur le compte « autres réserves ».

Le dividende global de **3 360 000 Euros**, soit 1 344 Euros par action, est éligible, soit - au prélèvement forfaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 4 032 Euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 3 355 968 Euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvements.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicte par l'article 158-3 2° à 4° du CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
31/12/2015	249,36 €	249,36 € <i>(soit un montant global de 748,08 €)</i>	249,36 € <i>(soit un montant global de 622 651,92 €)</i>
31/03/2016	903,56 €	903,56 € <i>(soit un montant global de 2 710,68 €)</i>	903,56 € <i>(soit un montant global de 2 256 189,132 €)</i>
31/03/2017	1 007 €	1 007 € <i>(soit un montant global de 3 021 €)</i>	1 007 € <i>(soit un montant global de 2 514 479 €)</i>

Il est rappelé, en outre, que suivant décision collective du 23 avril 2015, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 201 300,00 Euros, soit 80,52 Euros par action, éligible à concurrence de 241,56 Euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts, et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 201 058,44 Euros n'a pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2018

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes : **2 128 052,79 Euros**

L'Assemblée Générale décide de procéder à une distribution de dividendes complémentaire, à hauteur de **1 231 947,21 Euros**, prélevés sur le compte « autres réserves ».

Le dividende global de **3 360 000 Euros**, soit 1 344 Euros par action, est éligible, soit - au prélèvement forfaitaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 4 032 Euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 3 355 968 Euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvements.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicte par l'article 158-3 2° à 4° du CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
31/12/2015	249,36 €	249,36 € <i>(soit un montant global de 748,08 €)</i>	249,36 € <i>(soit un montant global de 622 651,92 €)</i>
31/03/2016	903,56 €	903,56 € <i>(soit un montant global de 2 710,68 €)</i>	903,56 € <i>(soit un montant global de 2 256 189,132 €)</i>
31/03/2017	1 007 €	1 007 € <i>(soit un montant global de 3 021 €)</i>	1 007 € <i>(soit un montant global de 2 514 479 €)</i>

Il est rappelé, en outre, que suivant décision collective du 23 avril 2015, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 201 300,00 Euros, soit 80,52 Euros par action, éligible à concurrence de 241,56 Euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts, et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 201 058,44 Euros n'a pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

